

# La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

27<sup>ème</sup> année - N°5230 - Jeudi 22 Octobre 2026 - Prix : 200 Fc

MÉDIA :

## Onze journalistes formés à un usage éthique de l'IA



**VIRUS EBOLA :**

### Deux cas signalés à Nairobi

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**12 Djamadul - Awal 1448**

**Prières aux heures officielles**

**Du 21 au 25 Octobre 2026**

**Lever du soleil:**

**05h 39mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 04mn**

Fadjr : 04h 37mn

Dhouhr : 11h 56mn

Ansr : 15h 20mn

Maghrib : 18h 08mn

Incha : 19h 22mn



ÉDUCATION :

Un colloque à Paris pour repenser l’Afrique francophone

Pendant deux jours, les 16 et 17 octobre à Paris, chercheurs, enseignants, doctorants et acteurs institutionnels se sont réunis, en présentiel et à distance, à l’occasion du colloque international ComoresTice4, organisé par l’association ComoresTice en collaboration avec ses partenaires. Placée sous le thème « L’Afrique francophone : la recherche comme levier d’un développement effectif des secteurs de l’éducation, de la santé et de l’économie verte », cette édition a donné lieu à des échanges riches et à des communications mettant en lumière l’importance de la recherche africaine, notamment comorienne, dans le développement de ces secteurs.

Ce colloque était réfléchi à partir d’un constat partagé entre chercheurs africains. Malgré des avancées notables depuis les années 1970, les sociétés africaines restent confrontées à des défis persistants. La scolarisation progresse, mais les conditions d’apprentissage demeurent fragiles. Les systèmes de santé s’améliorent, mais l’accès aux soins reste



inégal. Les économies se diversifient, mais restent vulnérables aux chocs extérieurs. Face à ces réalités, les organisateurs ont souligné la nécessité de dépasser les simples statistiques pour

technologies sur la gouvernance locale. Mme Ikram Essaid de l’Université Cadi Ayyad a montré comment l’intelligence artificielle peut optimiser la performance des collectivités territoriales, en particulier dans la région Marrakech-Safi. Le deuxième axe du colloque a mis en lumière les défis sanitaires. Les débats ont montré que les défis sanitaires ne se résument pas aux hôpitaux et aux médicaments. Ils concernent aussi les politiques publiques, l’organisation des soins et les inégalités sociales. Les nouvelles technologies et la recherche pharmaceutique offrent des perspectives, mais les intervenants ont rappelé que l’innovation n’a de valeur que si elle répond aux besoins réels des populations. Le professeur Said El Rhabori de l’Université Sidi Mohamed Ben Abdellah au Maroc a présenté les apports des NTIC et de l’intelligence artificielle dans la découverte des médicaments contre les maladies chroniques. Le troisième axe a porté sur l’éducation et le capital humain. Les discussions, notamment sur les Comores, ont révélé les insuffisances des infrastructures et la nécessité de renforcer la formation continue des enseignants. Les pédagogies innovantes, l’éducation inclusive et le numérique ont été présentés comme des leviers pour placer l’apprenant au centre des transformations. L’enjeu intensifié reste sur comment transformer l’accès à l’école en véritables compétences et en insertion professionnelle. Les conclusions montrent que la recherche ne doit pas rester confinée aux laboratoires. Elle doit éclairer les politiques publiques, inspirer les pratiques professionnelles et répondre aux besoins des populations. Pour l’association ComoresTice, organisatrice de l’événement, cet investissement était de renforcer les collaborations entre chercheurs africains, institutions et société civile. Comme l’a rappelé le coordinateur scientifique du Colloque, Docteur Nour Fahad, docteur en sciences de l’éducation et membre fondateur de l’association ComoresTice « un colloque se mesure autant à la richesse des débats qu’à sa capacité à inspirer des initiatives durables ».

Aticki Ahmed Ismael

HABARI ZA UDUNGA

La notion de résultat

Tout le monde a plus ou moins, entendu parler de la gestion axée sur les résultats, en vogue dans les organisations internationales et dans un certain nombre de pays. En effet, durant ces dernières décennies les gouvernements du monde entier ont subi et subissent des fortes pressions pour démontrer qu’ils utilisent efficacement les deniers des contribuables. La fameuse redevabilité.

Les préoccupations de l’opinion relatives à la réduction de la dette extérieure, la baisse de confiance dans le leadership du microcosme politique, la mondialisation de l’économie, le libéralisme sauvage et par conséquent, une concurrence accrue sur le marché global a contribué à l’apparition de démarches de gestion axée sur le rendement et les résultats dans le secteur public. Il serait, peut-être bon, que chez nous, dans les îles de la lune, où il est difficile de se faire une idée de ce qui se fait réellement pour le pays, que le microcosme politique sous les cocotiers se fixe des résultats à atteindre au lieu

de se lancer dans des discours dithyrambiques à n’en plus finir à chaque chant du coq et coucher du soleil. Il faudrait que partout, la gestion axée sur les résultats fasse son petit bonhomme de chemin. Mais connaissant les pratiques et la mentalité des habitants des îles de la lune, il ne faudrait pas se faire trop d’illusions sur le temps qu’il faudra consacrer à cette nouvelle façon de travailler. Pour la plupart d’entre nous, les résultats se résument aux activités que nous menons dans notre travail au quotidien. La notion de résultat n’a pas encore eu de contenu concret dans notre travail de planification. Or cette situation est devenue la cause première des blocages que nous observons un peu partout dans nos administrations et autres hauts lieux où le microcosme excelle, c’est-à-dire dans la fameuse superstructure. Ce qu’il faudrait, ce de faire en sorte que nos politiciens, toutes tendances confondues, s’approprient la gestion axée sur les résultats, pour qu’enfin, la masse puisse se faire une idée plus précise de la destination

que prend le pays. Combien d’entre nous s’interrogent chaque jour, sur ce que demain sera fait, dans la mesure où il y a une absence totale de lisibilité des discours politiques, pour ne pas dire de la pratique politique. On dit souvent que les gens ne font pas la politique pour aller au paradis, soit ! Mais encore faudrait-il qu’elle donne des raisons d’espérer pour un futur proche et non l’impression de s’en éloigner à mesure que l’on s’en approche. Pour sortir de la politique “makri” et du “msetro” dont nous sommes si familiers, il est nécessaire de se fixer des résultats tangibles pour le bien de tous. Mais, dans un premier temps, on pourrait se demander à quels résultats nous voulons aboutir avec la multiplication des structures actuelles et leurs nombreuses cohortes ? A moins qu’on veuille se complaire, comme toujours, dans le rythme ambiant, porteur cela va de soi, des désillusions futures.

Mmagaza

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES

Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

Périodicité :  
3 mois ☐ Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois ☐ Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois ☐ Montant : \_\_\_\_\_

Mode de règlement :  
Espèces ☐  
Chèque ☐ n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire ☐ réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le, \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Tarifs d'abonnement  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

|          | Mensuel |      | Trimestriel |      | Semestriel |      | Annuel |      |
|----------|---------|------|-------------|------|------------|------|--------|------|
|          | FC      | Euro | FC          | Euro | FC         | Euro | FC     | Euro |
| Comores  | 4 500   | 9    | 12 500      | 25   | 25 000     | 51   | 50 000 | 102  |
| Etranger | 6 000   | 12   | 17 000      | 35   | 32 000     | 65   | 62 500 | 127  |



Pharmacie de garde

Pharmacie IBN SINA: 331 09 17

## L'IA ET JOURNALISME :

## Onze journalistes comoriens formés à un usage éthique

*Onze journalistes comoriens, dont trois femmes, participent depuis le lundi 19 octobre à Moroni à une formation consacrée à « l'intelligence artificielle au service du journalisme ». Organisée par la Commission de l'océan Indien (COI) avec le financement de l'Agence française de développement (AFD), cette initiative vise à aider les professionnels des médias à mieux maîtriser les possibilités offertes par l'IA, tout en restant vigilants face aux risques de désinformation et aux enjeux éthiques.*

L'intelligence artificielle peut-elle aider les journalistes sans compromettre la fiabilité de l'information ? C'est l'une des questions au centre de la formation organisée du 19 au 23 octobre à Moroni par la Commission de l'océan Indien (COI), avec le soutien financier de l'Agence française de développement (AFD). Onze journalistes issus de la presse écrite et audiovisuelle, dont trois femmes, prennent part à cette formation consacrée à l'utilisation de l'IA dans les pratiques journalistiques. Organisée par la COI, avec le soutien financier de l'AFD, cette formation entend favoriser une utili-

sation raisonnée, responsable et éthique de ces nouvelles technologies. La journée officielle de lancement s'est tenue le mardi 20 octobre, en présence de représentants de l'ambassade de France, de l'AFD et de la COI, ainsi que du formateur Stéphane Brunt, de Jean-Luc Mootosamy, expert média de la COI, et des journalistes participants.

Tablettes, smartphones et ordinateurs portables à portée de main, les participants se familiarisent avec les outils d'intelligence artificielle et leurs applications dans le travail journalistique. Au-delà de leur maîtrise technique, l'enjeu est de comprendre leurs limites, d'identifier les risques et de préserver les exigences fondamentales du métier : vérifier les faits, recouper les sources et garantir l'indépendance de l'information. Prenant la parole à l'ouverture de la formation, André Blanchard, conseiller politique de l'ambassade de France en Union des Comores, a insisté sur la nécessité de manier l'intelligence artificielle avec prudence afin de préserver la fiabilité de l'information et les principes déontologiques du journalisme. « Sachez que lorsque je lis un article, dès le titre, je sais exactement si c'est généré par l'IA ou si c'est un être

humain », a-t-il déclaré. Évoquant la place grandissante des réseaux sociaux dans l'accès à l'information, il a également regretté le recul de certaines exigences éthiques dans les contenus qui y circulent. Pour lui, le journaliste doit rester un acteur vigilant et responsable face à l'utilisation de ces technologies.

Dans la même perspective, Thierry Liabastre, directeur de l'AFD, a rappelé le rôle essentiel des professionnels des médias dans la transmission d'informations fiables et factuelles. « Le journaliste a le devoir de transmettre des informations fiables et factuelles », a-t-il souligné, avant d'insister sur la nécessité de vérifier, de recouper les sources et d'informer en toute indépendance. « Dans un monde où l'IA va vite, le journaliste doit être le gardien de la société en lui apportant des informations fiables », a-t-il ajouté. Il a également mis en garde contre les erreurs susceptibles d'être produites par ces outils, rappelant que la vérification humaine demeure indispensable. De son côté, Fatima Alfeine, officier permanent de liaison de la COI, a attiré l'attention sur les risques de désinformation liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle. « L'IA peut désinformer, ce qui



constitue un défi majeur », a-t-elle averti.

Pour elle, ces technologies doivent rester des outils au service des professionnels, et non devenir des sources d'information auxquelles on accorde une confiance aveugle. « L'IA ne peut pas remplacer le journaliste, elle doit être guidée, accompagnée, car c'est une machine et non une source d'information », a-t-elle rappelé. S'adressant aux journalistes présents, elle les a invités à faire un usage responsable de ces outils. « Vous êtes à l'ère de l'IA, il est de votre devoir de bien savoir utiliser

l'IA pour le bien et non comme source », a-t-elle déclaré. Elle a par ailleurs salué l'initiative de la Commission de l'océan Indien en faveur du renforcement des compétences des professionnels des médias. Prévue jusqu'au vendredi 23 octobre, cette formation doit permettre aux onze journalistes de mieux intégrer l'IA dans leurs pratiques professionnelles, sans renoncer aux principes qui fondent leur métier.

El-Aniou Fatima

## LANCEMENT DU FORUM NATIONAL SUR LA BIODIVERSITÉ :

## Le CNDRS vulgarise la connaissance de nos ressources

*L'ouverture de l'édition 2026 du Forum national sur la biodiversité terrestre et marine s'est tenue ce mardi 20 octobre au CNDRS. Placée sous le thème « Connaissances, résilience et gouvernance durable pour les générations futures », cette rencontre réunit, du 20 au 22 octobre, des chercheurs du centre, des représentants d'institutions, des associations partenaires ainsi que des participants internationaux. Les échanges portent sur les enjeux de préservation du patrimoine naturel comorien et les moyens de renforcer la résilience des communautés face aux défis environnementaux.*

Dans son mot de bienvenue, le directeur du CNDRS, le docteur Toiwilou Mze Hamadi a salué l'engagement du ministère du tourisme et de la recherche scientifique, rappelant que la recherche reste au cœur des relations pour la préservation du patrimoine. « Investir dans la recherche, c'est investir dans l'avenir de nos ressources et de nos générations », a-t-il affirmé. Le professeur Ahmed Ouledi, dans son allocution, il a ensuite insisté sur la

nécessité d'un pilotage scientifique solide, capable de transformer les connaissances en leviers de gouvernance durable. Le secrétaire général du ministère de l'environnement, Abdourahman Ali Mroivili, qui représente le ministère de l'environnement et du tourisme a rappelé que les Comores disposent d'une immense diversité naturelle, mais que l'ambition nationale doit dépasser

la simple préservation des ressources. « Les décisions politiques doivent se poser sur des données fiables », a-t-il souligné, appelant à une meilleure articulation entre science et action publique.

Dans son allocution, l'ambassadeur de France, Monsieur Étienne Chapon a mis en avant l'importance du dialogue entre la science, la société et la politique. « Préserver la

biodiversité, c'est protéger des ressources qui touchent directement la société », a-t-il déclaré, citant des projets tels que Ulanga Mali ou Recos de la COI, menés dans un esprit de partenariat. Il a insisté sur la place centrale des chercheurs et de la jeunesse dans cette dynamique. Le ministre de l'éducation nationale a encouragé la création de clubs scientifiques et le soutien aux

publications académiques et scientifiques. Il a rappelé que la science doit dialoguer avec les acteurs locaux, pêcheurs, agriculteurs et communautés afin que les savoirs ne restent pas confinés aux laboratoires mais irriguent la société.

Ce forum, qui réunit institutions nationales, partenaires internationaux et société civile durant cette semaine, se veut un espace de partage de connaissances et de construction collective d'après les organisateurs. « Les débats porteront sur la résilience des écosystèmes, la gouvernance durable et l'implication des jeunes générations dans la défense du patrimoine naturel » Rajoute le Directeur Toiwilou Mze Hamadi. Lors de cette première journée, les expositions et les posters scientifiques présentés par les équipes de l'INRAP, des Parcs nationaux des Comores, de l'Observatoire volcanologique du Karthala ainsi que d'autres institutions et associations ont permis de rappeler que la biodiversité constitue une richesse fragile, mais aussi une responsabilité partagée entre les décideurs politiques et la communauté scientifique.

Aticki Ahmed Ismael









Union des Comores

Unité - Solidarité - Développement

SOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES

Coordonnateur(trice) de l'UGP ASCENT

• PROJET ASCENT / Banque Mondiale / SONELEC •

Un poste stratégique pour piloter le projet ASCENT et coordonner sa mise en œuvre, au service d'un accès élargi à une énergie durable, fiable et propre aux Comores.

**Un poste stratégique pour l'accès à une énergie durable**

Financé par l'IDA, ASCENT vise à accroître l'accès à une énergie durable, fiable et propre aux Comores : modernisation du réseau, extension de l'accès à l'électricité et à la cuisson propre, assistance technique et renforcement institutionnel.

**Votre mission**

Le/La coordonnateur(trice) du Projet est responsable de la direction stratégique, de la coordination générale et de la supervision de la mise en œuvre du Projet ASCENT. À ce titre, il/elle assure le pilotage global du Projet afin de garantir l'atteinte de ses objectifs de développement, la mise en œuvre efficace et efficiente des activités prévues, ainsi que le respect des obligations et des procédures applicables du gouvernement de l'Union des Comores et de la Banque mondiale.

**Rattachement et interactions clés**

Sur le plan hiérarchique, le /la Coordonnateur (trice) du Projet est placé sous l'autorité directe du Directeur Général de la SONELEC, à qui il rend compte de l'exécution technique, administrative et financière du Projet.

Le /la Coordonnateur (trice) du Projet assure une coordination étroite avec la SONELEC, le Ministère en charge de l'Énergie, les partenaires techniques et financiers ainsi que l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du Projet. Il/Elle facilite l'engagement des parties prenantes et la collaboration institutionnelle, assure l'organisation des réunions du Comité de Pilotage du Projet ASCENT et veille à la traduction effective de ses orientations et décisions en plans d'action, activités de mise en œuvre et résultats.

**Vos responsabilités en un coup d'œil**

| Domaine                    | Vos missions clés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Pilotage et coordination   | Diriger la stratégie et la mise en œuvre, y compris le démarrage ; approuver les sous-projets et activités en temps opportun ; finaliser l'UGP et son recrutement ; superviser le personnel et les consultants ; préparer, consolider et suivre les PTBA ; recommander les ajustements ; actualiser le MEP et soumettre les modifications à la Banque mondiale pour non-objection.               |
| Gestion technique          | Valider les approches techniques et choix technologiques ; superviser les études et faisabilités, les travaux et la performance de l'Ingénieur-conseil, des entreprises et fournisseurs ; veiller aux spécifications, à la qualité, aux délais et aux normes techniques, opérationnelles, de santé et de sécurité ; identifier les risques et retards et suivre les mesures correctives.         |
| Finances et marchés        | Gérer le budget, les décaissements et la conformité des dépenses aux plans approuvés ; soumettre les rapports financiers et audits dans les délais ; coordonner les dossiers d'appel d'offres et leur non-objection ; superviser les marchés et contrats selon les procédures de la Banque mondiale et les délégations SONELEC ; mettre à jour les plans de passation des marchés et financiers. |
| Environnement et social    | Veiller à la conformité aux normes et directives E&S de la Banque mondiale et aux instruments du projet ; superviser le PEES/ESCP ; gérer les risques et assurer le fonctionnement du mécanisme de gestion des plaintes.                                                                                                                                                                         |
| Suivi et rapports          | Suivre les indicateurs et la performance ; mobiliser les données auprès des entités concernées ; préparer et soumettre au Comité de Pilotage et à la Banque mondiale les rapports d'avancement, de revue à mi-parcours et d'achèvement, conformément au MEP.                                                                                                                                     |
| Coordination et continuité | Assurer la liaison avec les ministères, la SONELEC, les partenaires et administrations ; organiser le Comité de Pilotage et informer des progrès et difficultés ; représenter le projet aux niveaux national et régional ; faciliter la coordination institutionnelle, la communication et la visibilité des résultats.                                                                          |

Coordonner, superviser et soumettre les principaux livrables du projet dans les délais requis :

- Plan de travail détaillé du projet ;
- Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Rapports mensuels, trimestriels et annuels d'avancement du projet ;
- Rapports techniques relatifs aux infrastructures et activités mises en œuvre ;
- Rapports de suivi des indicateurs de performance du projet ;
- Rapports de suivi environnemental et social ;
- Rapports de suivi de passation des marchés et des décaissements ;
- Rapports d'exécution des missions, réunions et activités de coordination ;
- Rapport final de clôture du projet.

**Profil recherché**

**Formation** : diplôme d'Ingénieur (Bac+5 minimum) en génie électrique, énergies renouvelables, électromécanique, électrotechnique ou domaine équivalent pertinent pour un projet d'infrastructure énergétique.

**Expérience** : dix (10) ans minimums à des postes de responsabilité dans le secteur public et/ou privé, dont cinq (5) ans dans la gestion de projets d'envergure similaire financés par des partenaires techniques et financiers, incluant l'application rigoureuse des règles de gouvernance, de transparence et des procédures fiduciaires des bailleurs internationaux. Au moins cinq (5) ans dans le secteur de l'électricité et cinq (5) ans à un poste de responsabilité en coordination ou gestion opérationnelle de projets énergétiques ou d'infrastructures complexes.

Une expérience principalement administrative sans implication directe dans des projets techniques d'énergie ou d'électricité ne sera pas considérée comme suffisante.

**Compétences clés** :

- Maîtrise des procédures de la Banque mondiale et expérience de la mise en œuvre de projets conformes aux normes environnementales et sociales.
- Conception et mise en œuvre d'infrastructures électriques de production, de transport et de distribution ; suivi de travaux financés par des bailleurs internationaux constituant un atout majeur.
- Leadership d'équipes pluridisciplinaires, pilotage de projets complexes et prise de décision ; capacités d'analyse, de négociation et de communication avec les partenaires.
- Maîtrise des outils bureautiques et de gestion de projets.
- Français parlé et écrit requis ;
- Maîtrise de l'anglais obligatoire.

**Modalités de candidature**

**Date limite de dépôt** : 29 octobre 2026 à 16 h (heure des Comores)

Dossier à fournir :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de la SONELEC ;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

Le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge. Transmission du dossier :

- Par email** : [secretariat.dg@sonelec-km.com](mailto:secretariat.dg@sonelec-km.com)
- Copie obligatoire** : [a.abdallah.ascent.rpm@gmail.com](mailto:a.abdallah.ascent.rpm@gmail.com)
- Objet** : Candidature Coordonnateur(trice) UGP ASCENT – SONELEC
- Ou dépôt physique au secrétariat du Directeur Général de la SONELEC.

Les candidatures incomplètes ou reçues hors délai non examinées.

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

**NB : Les Termes de Référence (TDR) sont disponibles sur demande auprès de la SONELEC. Pour les obtenir, veuillez contacter [Recrutement@sonelec-km.com](mailto:Recrutement@sonelec-km.com) ou vous rendre directement à l'agence centrale de la SONELEC, située à Volovolo.**

**Pourquoi rejoindre la SONELEC ?**

Contribuez à l'amélioration de la qualité, de la fiabilité et de l'accessibilité du service public de l'électricité et à la transition vers des solutions énergétiques plus durables aux Comores.

**SONELEC vous donne les moyens d'agir. Rejoignez-nous et faites la différence.**

VIRUS EBOLA :

Deux cas signalés à Nairobi

Le Kenya vient d'enregistrer un deuxième cas d'Ebola, alors que les vols entre Nairobi et Moroni se poursuivent chaque semaine, dans un contexte de forte mobilité régionale. Cette situation doit appeler à une vigilance sanitaire accrue aux Comores.

Le Ministère de la Santé kenyan a confirmé dans un communiqué, un second cas de maladie à virus Ebola Bundibugyo. Le patient, un homme de 39 ans, est un proche parent du premier cas décédé. Il s'agirait de son frère. L'élément rassurant est qu'il était déjà en quarantaine et sous surveillance quotidienne quand il est tombé malade le 13 octobre dernier. Le document précise : « Dès qu'il a développé de la fièvre, de la fatigue et des douleurs articulaires, l'équipe de quarantaine l'a isolé et a prélevé un échantillon ». L'échantillon s'est révélé positif au laboratoire national de référence en virologie et au laboratoire KEMRI-CDC. Le patient est dans un centre de traitement désigné où il reçoit des soins de soutien. Parce qu'il était déjà isolé, sa maladie a été détectée très tôt. Cette



détection précoce limite le risque de contaminer d'autres personnes et améliore nettement ses chances de survie. Le pays compte deux cas confirmés et un décès. Les deux cas sont liés et il n'y a aucune preuve de propagation dans la communauté. Le Ministère détaille la recherche des contacts, dont 128 contacts du premier cas ont été listés et 113 retracés au 13 octobre.

Parmi eux, 108 sont en quarantaine au Kenya avec un contrôle clinique et de température quotidien pendant 21 jours. En effet, cinq contacts ont déjà quitté le territoire pour d'autres pays. Le texte officiel indique que les autorités sanitaires de ces pays ont été informées, comme l'exige le Règlement Sanitaire International de 2005, afin d'assurer leur suivi sur place. La recherche des 15

contacts restants se poursuit, et toutes les personnes ayant été en contact avec le second cas depuis ses premiers symptômes, y compris le personnel de quarantaine et les agents de santé, sont évaluées. Par ailleurs, le Nigeria vient également de confirmer son premier cas Ebola en provenance d'Ouganda. Quant à notre pays, situé à moins de deux heures de vol de

Nairobi, la situation impose une vigilance renforcée sans panique. Aucun cas n'est pour l'heure signalé dans l'archipel, mais les autorités doivent maintenir, on espère, une surveillance stricte aux points d'entrée. Pour la population, les gestes de prévention restent donc essentiels : lavage régulier des mains à l'eau et au savon, éviter les contacts avec une personne fiévreuse, et consulter rapidement le centre de santé le plus proche en cas de fièvre, fatigue ou douleurs articulaires.

Hamdi Abdillahi Rahilie

**La Gazette  
des Comores**

**l'information libre  
à votre portée**

Quartier Badjanani BP 2216  
Moroni Comores  
Tél:(269) 773 91 21  
ou  
333 26 76

E-mail:  
la\_gazette@comoreste-  
lecom.km

COMMUNE DE BAMBAO YA MBWANI  
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mairie de Bambao Ya Mbwani informe les administrés, les institutions publiques et la population que certains conseillers municipaux tentent de marcher sur les textes en engageant une prétendue motion de destitution contre le Maire. Une réunion dans un salon n'est pas une séance de conseil municipal. Et ce qui s'y décide n'a aucune valeur juridique. Ainsi, la démarche de ces conseillers ne repose sur aucune base légale ni dans le fond ni dans la forme. L'initiative ne s'appuie que sur des motifs fallacieux motivés par un comportement rétrograde d'une poignée de conseillers. Ces conseillers fondent principalement leurs accusations sur le fait que le Maire n'a tenu aucune session budgétaire en 2026 et du fait de l'inexistence d'un «comptable» pour suivre les mouvements liés à la gestion financière à la Mairie. Il est à rappeler que, conformément aux textes en vigueur, la commune de Bambao Ya Mbwani a organisé trois sessions en 2025 dont une consacrée au budget communal. La session budgétaire 2027 est prévue au mois de novembre du fait des difficultés logistiques et financières propres aux communes comoriennes. Il est de notoriété publique que les mairies, excepté celles des principales grandes villes du pays, tiennent rarement des sessions budgétaires

pour de raisons financières. Toutefois, la Mairie de Bambao Ya Mbwani s'est inspirée, durant l'année 2026, des matrices budgétaires de l'année 2025 pour faire respecter les principes normalisés de gestion financière au sein de l'institution communale sous la supervision d'un Directeur administratif et financier (DAF), nommé par arrêté municipal depuis avril 2025, pour faire observer les normes de la comptabilité publique. Quant à l'inexistence d'un «comptable», la Mairie de Bambao Ya Mbwani rappelle que l'Etat n'affecte pas «un comptable» dans chaque commune mais plutôt «un receveur» nommé par le ministre des Finances conformément à l'article 58 de la loi N°11-005/AU, portant décentralisation en Union des Comores. Ainsi, la Mairie de Bambao Ya Mbwani ne pourrait pas demander la nomination d'un receveur sans prendre les dispositions techniques appropriées en parfaite collaboration avec les élus. D'où la convocation du conseil municipal le 18 novembre prochain. Les élus examineront de nombreuses questions y compris celles relatives à la gestion de l'année 2026 et au budget 2027 ainsi qu'aux modalités de saisie du Ministre des Finances aux fins de nommer le receveur de la commune. La Mairie appelle enfin les conseillers municipaux

à la sagesse, à l'esprit de responsabilité et à prendre de la hauteur face à leurs défis colossaux devant les initiatives de redressement et de rayonnement de la Commune de Bambao Ya Mbwani. La Mairie renouvelle sa disponibilité à un débat franc, ouvert et transparent sur la gestion de toutes les affaires de la municipalité. Elle rappelle que l'organe exécutif n'a jamais pris seul les décisions car cinq conseillers, avec des attributions propres, y participent à la prise des décisions quotidiennes relatives au fonctionnement normal de la Commune. La Mairie réaffirme son esprit d'ouverture à l'égard de toutes celles et ceux qui aspirent le réel développement de la Commune mais demeure profondément attachée aux strictes règles et procédures prévues par les textes qui régissent l'institution communale en Union des Comores.

Le Maire de Bambao Ya Mbwani

A photograph of a signature and a red circular stamp. The stamp contains the text "LE MAIRE DE BAMBAO YA MBWANI" and "UNION DES COMORES". The signature is in blue ink and appears to be "M. HOUZAR".



Union des Comores

Unité - Solidarité - Développement

SOCIETE NATIONALE DE L'ELECTRICITE DES COMORES



Coordonnateur(trice) adjoint(e) de l'UGP ASCENT

• PROJET ASCENT / Banque Mondiale / SONELEC •

Un rôle clé pour appuyer la coordination du projet ASCENT et assurer le suivi technique et opérationnel des activités, au service d'un accès élargi à une énergie durable, fiable et propre aux Comores.

**Un poste stratégique pour l'accès à une énergie durable**

Financé par l'IDA, ASCENT vise à accroître l'accès à une énergie durable, fiable et propre aux Comores : modernisation du réseau, extension de l'accès à l'électricité et à la cuisson propre, assistance technique et renforcement institutionnel.

**Votre mission**

Le Coordonnateur(trice) Adjoint(e) du Projet est chargé(e) d'appuyer le Coordonnateur du Projet dans la coordination stratégique, technique, administrative et opérationnelle du Projet ASCENT, afin d'assurer une mise en œuvre efficace des activités conformément aux objectifs fixés et aux procédures applicables.

**Rattachement et interactions clés**

Sur le plan hiérarchique, le Coordonnateur(trice) Adjoint(e) du Projet travaille sous la supervision directe du Coordonnateur du Projet et sous l'autorité du Directeur Général de la SONELEC. Il appuie le Coordonnateur (trice) du Projet dans le suivi de l'exécution technique, administrative et financière du projet. Le Coordonnateur (trice) Adjoint (e) assiste le Coordonnateur de Projet dans ses relations institutionnelles avec le ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures auquel l'UGP rend compte.

Le /la Coordonnateur(trice) Adjoint(e) du Projet assure une coordination opérationnelle étroite avec la SONELEC, le Ministère en charge de l'Énergie, les partenaires techniques et financiers ainsi que l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du projet ASCENT, sous la supervision du Coordonnateur du Projet.

**Vos responsabilités en un coup d'œil**

| Domaine                    | Vos missions clés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Gestion technique          | Contribuer à la planification, à la coordination et au suivi technique ; suivre les études, travaux et services ; veiller aux spécifications, à la qualité et à la sécurité ; identifier les contraintes et proposer des corrections.                                                                                                                    |
| Planification et exécution | Contribuer à l'élaboration, à la mise à jour et au suivi des PTBA et plans de passation des marchés ; suivre le calendrier approuvé et les indicateurs ; identifier les risques et proposer des mesures d'atténuation.                                                                                                                                   |
| Finances et marchés        | Contribuer au suivi budgétaire ; appuyer les rapports financiers, audits et documents fiduciaires ; suivre leurs recommandations ; suivre les contrats de travaux, fournitures, services et consultants ; appuyer les dossiers techniques avec le spécialiste en passation des marchés ; veiller aux obligations contractuelles.                         |
| Environnement et social    | Veiller à la prise en compte des exigences E&S ; contribuer au suivi du PEES/ESCP et des autres instruments ; suivre les mesures de gestion des risques et le mécanisme de gestion des plaintes, et contribuer à la résolution des plaintes                                                                                                              |
| Suivi et rapports          | Contribuer aux rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels ; consolider les informations techniques, financières et opérationnelles ; contribuer aux rapports pour la Banque mondiale, le Comité de Pilotage et les autorités nationales ; participer aux rapports de revue à mi-parcours et d'achèvement.                                   |
| Coordination et continuité | Assurer la liaison opérationnelle sous la supervision du Coordonnateur ; contribuer aux réunions techniques, missions de supervision et Comité de Pilotage ; suivre les décisions ; assurer les autres missions relevant de ses fonctions et la continuité opérationnelle en cas d'absence du Coordonnateur, dans les limites des délégations accordées. |

**Vos priorités dès la première année**

Contribuer aux livrables du projet sous la supervision du Coordonnateur :

- Contribution à l'élaboration du plan de travail détaillé du projet ;
- Appui à la préparation des Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Contribution à la préparation des rapports mensuels, trimestriels et annuels

d'avancement du projet ;

- Préparation des rapports techniques relatifs aux infrastructures et activités mises en œuvre ;
- Appui au suivi des indicateurs de performance du projet ;
- Contribution au suivi environnemental et social du projet ;
- Appui au suivi de la passation des marchés et des décaissements ;
- Préparation des comptes rendus de missions, réunions et activités de coordination ;
- Contribution à la préparation du rapport final de clôture du projet.

**Profil recherché**

**Formation :** Bac+5 en génie électrique, énergies renouvelables, gestion de projet, administration publique, économie ou domaine équivalent pertinent pour un projet d'infrastructure énergétique.

**Expérience :** sept (7) ans minimums dans le secteur public et/ou privé en coordination technique, suivi opérationnel ou gestion de projets, dont trois (3) ans dans la mise en œuvre ou le suivi de projets financés par des partenaires techniques et financiers, avec une bonne connaissance des procédures fiduciaires et des exigences de gouvernance des bailleurs internationaux. Au moins trois (3) ans en coordination technique, suivi opérationnel ou appui à la gestion de projets énergétiques ou d'infrastructures complexes.

Une expérience principalement administrative sans implication directe dans des projets techniques d'énergie ou d'électricité ne sera pas considérée comme suffisante.

**Compétences clés**

- Maîtrise des procédures de la Banque mondiale et expérience de la mise en œuvre de projets conformes aux normes environnementales et sociales.
- Coordination technique et suivi opérationnel d'infrastructures électriques de production, de transport et de distribution ; suivi de travaux financés par des bailleurs internationaux apprécié.
- Coordination d'équipes pluridisciplinaires, organisation et suivi des délais ; capacités d'analyse, d'initiative et de communication avec les parties prenantes.
- Maîtrise des outils bureautiques et de gestion de projets.
- Français parlé et écrit requis ;
- Anglais constituant un atout.

**Modalités de candidature**

**Date limite de dépôt :** 29 octobre 2026 à 16 h (heure des Comores)

**Dossier à fournir :**

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de la SONELEC ;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

**Le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge. Transmission du dossier :**

- **Par email :** secretariat.dg@sonelec-km.com
- **Copie obligatoire :** a.abdallah.ascend.rpm@gmail.com
- **Objet :** Candidature Coordonnateur(trice) adjoint(e) UGP ASCENT – SONELEC
- Ou dépôt physique au secrétariat du Directeur Général de la SONELEC.

**Les candidatures incomplètes ou reçues hors délai non examinées.**

Les candidats présélectionnés pourront être soumis à un entretien technique approfondi portant notamment sur les infrastructures électriques, la gestion de projets énergétiques, les procédures de la Banque mondiale et les enjeux opérationnels des sociétés nationales d'électricité.

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

**NB : Les Termes de Référence (TDR) sont disponibles sur demande auprès de la SONELEC. Pour les obtenir, veuillez contacter Recrutement@sonelec-km.com ou vous rendre directement à l'agence centrale de la SONELEC, située à Volovolo.**

**Pourquoi rejoindre la SONELEC ?**

Contribuez à l'amélioration de la qualité, de la fiabilité et de l'accessibilité du service public de l'électricité et à la transition vers des solutions énergétiques plus durables aux Comores.

**SONELEC vous donne les moyens d'agir. Rejoignez-nous et faites la différence.**